

Marseille, le 14 février 2018

A l'attention des parents d'élèves,

### Recommandations de l'Agence Régionale de Santé

Service de Promotion de la  
Santé en faveur des élèves

Référence

Plusieurs cas de **rougeole** se sont déclarés récemment en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône, dont certains chez des enfants scolarisés.

Dossier suivi par  
Docteur Fabienne CALLOUE  
Médecin Conseiller Technique  
Responsable Départemental

Dans ce contexte, une mise à jour des vaccinations des élèves et de leur famille suivant le calendrier vaccinal est souhaitable, de façon à éviter la propagation de la maladie.

Téléphone  
04 91 99 67 24  
Fax  
04 91 99 67 26  
Mél

La rougeole est une maladie très contagieuse qui peut être grave -notamment pour les personnes fragiles- et entraîner des hospitalisations.

ce.medecin13-ctd@ac-aix-  
marseille.fr

#### **La maladie peut être évitée par la vaccination.**

Tous les enfants à l'âge de 18 mois devraient avoir reçu deux doses de vaccin trivalent \*. Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent \*.

28-34 boulevard  
Charles Nédelec  
13231 Marseille  
cedex 1

\*Vaccin trivalent = Vaccin Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR)  
Priorix®, MMR Vax Pro®

#### **Les 7 gestes qui protègent contre les virus :**

1. se laver les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique,
2. se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue,
3. se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter directement après utilisation,
4. éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.

#### **Et quand on est malade :**

5. rester chez soi, limiter les sorties, contacter le médecin si besoin,
6. limiter les contacts directs et indirects (via les objets type portables, télécommandes, poignées de porte...),
7. porter un masque, notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles (nourrissons, personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques).